

29

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 29 MARS 2007 à 20 Heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Présents :

KUTZENHAUSEN :	MM FABACHER	- BRACONNIER	- MORI - WAGNER(suppléant)
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- APPRIL	- URBANY
LOBSANN :	MM KREISS	- MME CHALOPPE	-
MERKWILLER-P. :	MM GUILHEM	- WEISBECKER	-
PREUSCHDORF :	MM BASTIAN	- MME FISCHER	-

Personnel : Christine NONNENMACHER, Guy HUSSON,

Invités : MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guillaume KLEINPETER et Mme Simone FISCHER.

Membres excusés : MM WALTER, SCHIELLEIN, KENNEL, TROG

Invités excusés : MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, et Guillaume KLEINPETER.

6) Affectation de résultat 2006.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice
2006

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2006

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2005	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2006	RESTES A REALISER 2006	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 30 065,64 €		- 54 619,55 €	186 800,00 € 19 390,00 €	- 167 410,00 €	- 252 095,19 €
FONCT	321 432,13 €		17 486,50 €			338 918,63 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la
délibération
d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en

priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2006	338 918,63 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	252 095,19 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	86 823,44 €
Total affecté au c/ 1068 :	252 095,19 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2006 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 2 avril 2007

Délibération, exécutoire de plein droit conformément
aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Le président

Armand BRACONNIER

